anneau jaune

http://meurthe-et-moselle.fr/ actions/transition-écologique/randonnée

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle

Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

Ne pas cueillir de plantes

Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.fdc54.com

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites

N

279 m

217 m

0 155 310 Mètres

DITER - Service Ecologie
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018

Circuit des cent chênes

Itinéraire d'intérêt local

Contact : AIRPAS - airpas54@yahoo.fr

7 km - 2h30

Itinéraire pédestre

Départ principal
Sorneville
Eglise

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
RANDO 54